

Consultante en lactation : Limites d'intervention et charte de déontologie - Regard sur l'intervention de Sylvie Balmer lors des JRA 2021

[Les Journées Régionales de l'Allaitement 2021 vues par Elise Armoiry](#) , pharmacienne, consultante en lactation IBCLC, et membre du CA d'IPA.

Merci à l'équipe d'IPA pour l'organisation de ces journées régionales de l'allaitement.

J'ai beaucoup apprécié l'intervention de Sylvie Balmer, dont le titre était : **Limites d'intervention et charte de déontologie.**

Tout en revenant sur **les principes de déontologie des consultantes IBCLC**, Mme Balmer a souligné l'un des **objectifs de la consultante en lactation : amener les parents vers l'autonomie, rechercher ensemble un cheminement.** Elle a également rappelé **le devoir de formation et de compétences : se baser sur des données scientifiques et non sur son expérience personnelle pour donner des informations.**

J'ai trouvé cela particulièrement pertinent : à l'heure des médias sociaux , on voit de plus en plus de vidéos YouTube ou posts instagram, ou même de présentations de congrès dans lesquels les personnes racontent leur propre expérience, dans le sens « moi j'ai vécu cela, donc je vous comprends, donc je suis une spécialiste de cette situation et je détiens la solution : il faut faire ça : ça fonctionne ».

Alors oui, évidemment, le partage d' expérience est l'un des piliers du soutien à l'allaitement dans le cadre des associations de mères à mères. **Mais dans une relation professionnelle entre consultante en lactation et dyade mère-enfant, se mettre en avant ainsi, se poser en expert par l'étalage de son expérience personnelle pose question.** Laisser la mère et l'enfant être le sujet de la consultation, **proposer différentes options basées sur le résultat d'études scientifiques pertinentes me semble primordial**, ceci afin que les parents puissent faire un choix éclairé.

Sylvie Balmer nous a également rappelé **les limites du cadre de la pratique des IBCLC** : notamment ne pas faire de diagnostic ou de prescription si cela n'est pas dans notre champ de compétences initiales, et faire attention : donner des renseignements sur un médicament peut être assimilé à une prescription par exemple.

Elle a également souligné **l'importance d'un consentement écrit** lors de la prise de photos ou vidéos des mamans , et nous a invités à nous méfier du partage de cas cliniques avec photos sur

les réseaux sociaux.

Le rappel sur le fait qu'il ne faut pas faire faire des dépenses inconsidérées aux usagers était le bienvenu, avec notamment la question de la prise en charge multidisciplinaire (thérapie manuelle) dans le cadre d'une frénatomie.

J'ai enfin beaucoup apprécié la discussion qui a suivi sur **l'évaluation digitale de la succion**, et la balance bénéfice-risque de cette pratique.

Pour aller plus loin :

- [La bibliographie complète de l'intervention de Sylvie Balmer](#)
- Chapitre "Professional Standards for Lactation Care Providers" dans le guide professionnel [Core curriculum for interdisciplinary lactation care](#) du Lactation Education Accreditation And Approval Review Committee : (LEAARC) *
- Modèle d'[Autorisation de droit à l'image](#)
- Modèle de [Consentement pour consultation et diffusion d'informations](#)
- Nos articles sur [le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel](#)
- Nos ressources documentaires sur [le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel](#) *
- Nos ressources documentaires sur [la Déontologie](#) *

** Certains documents sont disponibles au Centre de Ressources Documentaires d'IPA (CERDAM). Consultation sur place et prêt à distance possible pour les adhérents. Voir [conditions](#).*

[\(Devenir bénévole chez IPA\)](#)



Publié par : JC, Documentaliste IPA.